

Plan info

Editorial

En ce début d'année 2012 nous profitons du n°17 de PLAN info pour faire un tour d'horizon de l'année écoulée.

2011 restera une année où nous avons beaucoup entendu les mots, « crise économique, chômage, précarité » etc. Malheureusement pour beaucoup d'entre nous, ce ne sont pas que des mots mais des réalités. Peut-être qu'en ces temps d'incertitudes, faut-il savoir plus se recentrer sur les valeurs humaines. Le rêve n'est pas interdit... Si notre société pouvait sortir de cette crise avec un sens de l'égalité et du partage renforcés, alors cette crise si néfaste aurait aussi des avantages.

Le mur du cimetière a été reconstruit. Je tiens à remercier tous les propriétaires de concessions pour leur compréhension. Les entreprises ont fait preuve de beaucoup de professionnalisme ce qui a permis d'obtenir le résultat que l'on connaît.

Le clocher de l'église nous a aussi beaucoup mobilisés et nous commençons aujourd'hui à entrevoir une issue favorable sur ce dossier.

L'assainissement est le dossier le plus important et verra le jour en 2012.

2012 sera donc une année où des travaux très importants devraient être conduits.

La commission information, que je remercie pour la parution de ce petit journal, vous donnera quelques informations sur le sujet.

En ce début d'année, je vous donne rendez-vous le 21 janvier à 10h30 afin que nous puissions échanger nos vœux. En attendant, permettez-moi de vous souhaiter à toutes et à tous, une année sereine et remplie de satisfactions personnelles.

Jean-Paul Bernard
Maire



Dans ce numéro :

Editorial	1
L'école, Nettoyons la nature	2
Tri, Recyclage	3
Aire de jeux, terrain multisport	4
Finances, Travaux du clocher.	5
Assainissement, Don du sang,	6
Illuminations, Après-midi conviviaux, Théâtre, Bruit, Poubelles	7
ADMR, ASPIT Emploi, Etat Civil	8
AGEDEN	9
Horaire Mairie, Commissions	10

Au cour de l'année écoulée le Conseil Municipal a travaillé sur plusieurs dossiers :

* Les jeux d'enfants sont installés depuis peu.

* L'aménagement du terrain de tennis en terrain multisports est en cours de finition.

* Le terrain de boules sera réaménagé dès que le temps le permettra.

Tous ces aménagements sont ouverts et mis à la disposition des jeunes et moins jeunes. Nous leurs demandons d'en prendre soin et de respecter les lieux car ceci est le bien de tous.

L'école

Cette année, quatre vingt enfants sont inscrits dans le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) :

28 élèves à ST PAUL d'IZEAUX en Classes maternelles

22 élèves à LA FORTERESSE en CP et CE 1

30 élèves à PLAN en cycle 3 (CE2, CM1, CM2). Ces dernières années, l'école de PLAN accueillait le cycle 2. Un changement a eu lieu cette année, nous recevons le cycle 3 car l'effectif est trop important pour les locaux de La Forteresse.

Madame ALESSI, notre ancienne institutrice est partie enseigner à BEVENAIS. Elle est remplacée par Madame Floriane VACHER à qui nous souhaitons la bienvenue. Bienvenue également à Grâce SANCHEZ qui assure la garderie, la cantine, l'accompagnement dans le car du soir et l'entretien des locaux en

collaboration avec Amandine PELLIER-CUIT.

Le Sou des Ecoles, toujours aussi dynamique, nous propose pour l'année 2012 :

Le 4 février : Soirée Cabaret à La FORTERESSE

Le 18 mars : le Loto à PLAN

Le 12 mai : Vente de fleurs à La FORTERESSE

Le 30 juin : la fête de fin d'année à La FORTERESSE

Le 2 septembre : Le Pucier à ST PAUL D'IZEAUX

Merci à toutes et à tous pour votre investissement auprès de nos écoliers et bonne année 2012 !

Nature et environnement

OPERATION « NETTOYONS LA NATURE »

Le samedi 1^{er} Octobre, le soleil était au rendez-vous et une vingtaine d'adultes et enfants se sont retrouvés pour participer à l'Opération « Nettoyons la nature »

Trois équipes se sont formées en direction du Camp de César, la traversée du village et des Etangs pour récolter une bonne cinquantaine de kilos de bouteilles, verres cassés, objets en plastique et autres débris.

Nous remercions vivement tous les participants pour leur contribution à garder notre village et ses alentours accueillants et propres.



Nature et environnement

Trions encore plus nos emballages en plastique

Le Sictom des Pays de la Bièvre s'engage pour faire progresser le recyclage

Le Sictom des Pays de la Bièvre (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) gère la collecte, le tri et le traitement des déchets en partenariat avec les Communautés de Communes de la Région St Jeannaise, du Territoire de Beaurepaire, du Pays de Bièvre Liers, du Pays de Chambaran, de Bièvre Toutes Aures, de Bièvre Est, du Vercors Isère et du Massif du Vercors. Depuis sa création en 1980, il est engagé pour faire progresser le tri et le recyclage et pour assurer le meilleur service de collecte des emballages aux habitants.

C'est pourquoi les élus de SICTOM de la Bièvre ont pris la décision de conduire sur tout le territoire une opération pour augmenter le recyclage des emballages en plastique. Cette opération, pilotée au niveau national par Eco-Emballages, concerne près de 60 collectivités françaises, soit 4 millions d'habitants.

Pas de répit pour les emballages en plastique !

À partir du 1er janvier 2012, le Sictom va demander aux habitants des 8 Communautés de Communes citées ci-dessus de déposer dans le conteneur jaune les bouteilles et flacons en plastique mais aussi, et c'est nouveau, les pots et barquettes en plastique... L'objectif ? Etudier les meilleures solutions de recyclage pour ces emballages en plastique qui jusqu'alors n'étaient pas dans les consignes de tri. Avec, à terme, l'ambition de pouvoir doubler le taux de recyclage des emballages en plastique !

Les collectivités et les habitants ne vont pas être les seuls à s'engager dans cette opération. En parallèle, les entreprises et Eco-Emballages vont travailler pour trouver des solutions pour réduire à la source ces emballages et améliorer leur recyclabilité.

Chaque habitant doit se mobiliser

L'opération, qui durera jusqu'à fin 2013, va dans le sens de la préservation de notre environnement, priorité pour nous tous.

Sa réussite dépend bien sûr de l'implication de l'ensemble des acteurs de notre territoire.

Rappelons que cette expérimentation ne concerne que certains emballages en plastique. Ainsi, vous pourrez continuer à trier comme avant les autres emballages (emballages métalliques et emballages en carton) dans le conteneur jaune, les papiers dans le conteneur bleu et le verre dans le conteneur vert.

En début d'année 2012, une information complète vous sera envoyée directement à votre domicile.

**Surveillez bien
votre boîte aux lettres.**

NOUVELLES CONSIGNES DE TRI
MERCI DE DÉPOSER VOS EMBALLAGES DANS CE CONTENEUR

OUI
CARTONS ET BRIQUES ALIMENTAIRES

OUI
BOUTELLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

OUI
EMBALLAGES MÉTALLIQUES

OUI
2011 - 2013 TRIONS ENCORE PLUS NOS EMBALLAGES EN PLASTIQUE

OUI
À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2012 : TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE À L'EXCEPTION DES SACS ET DES FILMS EN PLASTIQUE

Pas besoin de les laver : il suffit de bien les vider

NON
LES OBJETS EN PLASTIQUE NE SE TRIENT PAS : ILS SONT À JETER DANS VOTRE POUBELLE ORDINAIRE

UN DOUTE, UNE QUESTION?
www.sictom-bievre.fr - 04 76 36 21 75

ECO EMBALLAGES

Nature et environnement

AIRE DE JEUX, TERRAIN MULTI SPORT ET JEUX DE BOULES

Pour le plus grand bonheur des 2 - 12 ans, l'aire de jeu est terminée.



Les plus gros aménagements du terrain multi sport sont terminés, les peintures au sol et l'installation du filet pour le jeu de tennis et volley seront exécutés aux beaux jours.

En attendant, le terrain multi sport et le mur de tennis sont accessibles à tous.

Au printemps, les travaux de rénovation du jeu de boules débiteront.



Les finances

Compte administratif 2011 Eau	Réalisé
Recettes de fonctionnement	48 177,31 €
Dépenses de Fonctionnement	13 783,02 €
Résultat	34 394,29 €
Recettes d'investissement	49 771,15 €
Dépenses d'investissement	19 821,15 €
Résultat	29 950,00 €

Compte administratif 2011 Budget Principal	Prévu
Recettes de fonctionnement	397 836,23 €
Dépenses de Fonctionnement	165 154,94 €
Résultat	232 681,29 €
Recettes d'investissement	108 472,40 €
Dépenses d'investissement	109 888,44 €
Résultat	-1 416,04 €

Taxes	Taux 2010	Taux 2011
Taxe d'habitation	10,59 %	10,59 %
Foncier bâti	12,41 %	12,41 %
Foncier non bâti	33,92 %	33,92 %

Urbanisme et bâtiments communaux

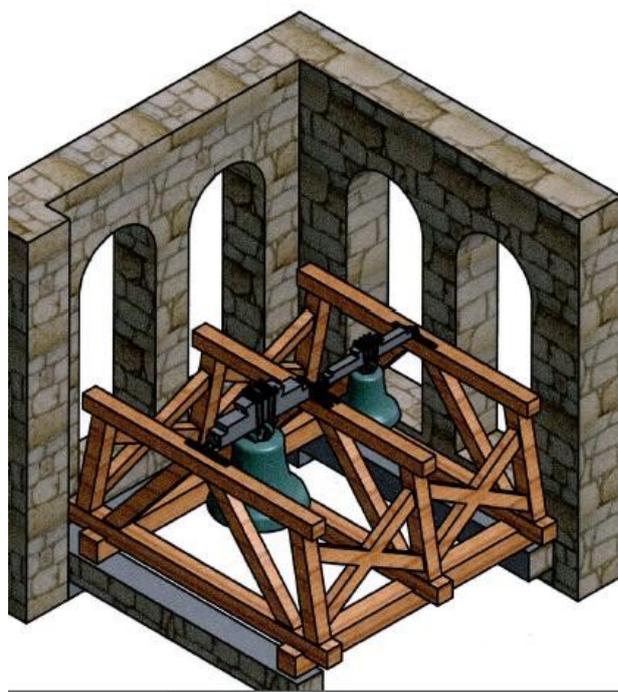
TRAVAUX DU CLOCHER ET DE L'ÉGLISE

Madame BONNARD, Architecte en charge du Patrimoine, a planifié les travaux à accomplir au niveau du clocher de l'église. L'estimation du montant des travaux s'élève à la somme de

193 000.00 € HT

Des dossiers de demande de subventions auprès du département et de l'état sont en cours. Nous sommes en recherche de nouvelles aides. Ces dernières étant de plus en plus limitées, toutes les idées seront les bienvenues.

Nous devons attendre les réponses à ces demandes avant de commencer les travaux. Nous espérons que ceux-ci pourront se réaliser vers la fin de l'année.



Urbanisme et bâtiments communaux

ASSAINISSEMENT

En 2007, nous vous avons fait part des études faites par la Communauté de Communes Bièvre Toutes Aures au sujet de l'assainissement.

Nous vous indiquions que les travaux seraient réalisés dans les cinq ans à venir.

Aussi, les travaux d'assainissement vont voir le jour sur la commune de PLAN dans le courant de cette année 2012.

Le réseau assainissement actuel couvre déjà une grande partie du village.

Le conseil Municipal a décidé aujourd'hui de collecter la plus grande partie des secteurs non desservis.

Le traitement utilisé sera composé de lit à macrophyte (filtrage par lit planté de roseaux) pour le village, et de filtre à sable drainé avec fosses toutes eaux pour le Polonfrey. Sur ce secteur, les travaux seront réalisés en tranche conditionnelle.

Une réunion publique sera bien sûr organisée dans le courant du printemps prochain afin d'expliquer plus précisément à chacun les différentes modalités du déroulement de ces travaux.

Informations diverses

LE DON DU SANG

A quoi ça sert ?

Il n'existe pas, aujourd'hui, de produit de substitution au sang humain.

Chaque année, 500.000 personnes ont besoin d'une transfusion sanguine pour combattre leur maladie : leucémies, maladies de la moelle osseuse, cancers, hémorragies graves...

Qui peut donner ?

Vous pouvez donner votre sang si :

- vous avez entre 18 et 70 ans,
- vous êtes en bonne santé,
- votre poids est au moins égal à 50kg.

Pour un premier don, vous devez vous munir d'une pièce d'identité.

Toute personne est la bienvenue au don du sang sous réserve des contraintes liées à la sécurité des donneurs et des patients.

C'est pourquoi, avant chaque don, un entretien confidentiel est réalisé par un médecin de l'EFS. Pour toute question médicale, n'hésitez pas à contacter un médecin de l'EFS du site le plus proche de chez vous.

Il est recommandé de ne pas venir à jeun.

Comment ça se passe ?

Prenez 1 h pour sauver des vies !

les 4 étapes du don

> **1 l'inscription**

L'équipe de l'EFS vous inscrit et vous remet le questionnaire pré-don afin de préparer l'entretien médical obligatoire.

> **2 l'entretien médical**

Avant chaque don, vous rencontrez un médecin de l'EFS qui réalise un entretien confidentiel afin de vérifier votre aptitude au don dans le respect de la sécurité du donneur et du receveur.

> **3 le prélèvement**

Votre sang est prélevé par une infirmière de l'EFS spécialement qualifiée. Réalisé avec un matériel stérile et à usage unique, le prélèvement dure environ 10 minutes et permet de recueillir environ 450 ml de votre sang.

> **4 le temps du repos et de la collation**

Moment convivial, une collation vous est offerte à la fois pour vous remercier et pour vous permettre de vous reposer après votre don.

La fréquence des dons

4 fois par an pour les femmes et 6 fois par an pour les hommes.

Savez-vous que 1000 dons de sang sont nécessaires chaque jour en Rhône-Alpes ?

Les malades comptent sur vous !



La prochaine collecte à PLAN aura lieu salle Gabriel Martin samedi 29 octobre 2012 à 17h

Informations diverses

DECORATION ET ILLUMINATION

DU 8 DECEMBRE 2011

À la sortie de l'école, de nombreux écoliers rejoints par leurs parents, grands-parents et habitants du village se sont retrouvés à la Salle Gabriel Martin. Après une petite collation, les enfants se sont affairés joyeusement pour décorer et illuminer l'extérieur de la Salle.

Pendant ce temps, les « grands » semblaient apprécier le vin chaud concocté par l'équipe du CCAS. Un sympathique moment de rencontre !

APRES-MIDI CONVIVIAUX

Fidèles au Rendez-vous, le Mardi tous les 15 jours, à partir de 14 H 30, hors vacances scolaires, une vingtaine de personnes se retrouve pour passer un moment ensemble. Belote, scrabble sont toujours d'actualité mais toutes autres propositions sont les bienvenues. Quelque soit votre âge, si vous avez un instant de libre, n'hésitez pas à venir nous rejoindre. Bonne humeur, Café, thé, boissons fraîches et, souvent, gâteaux ou brioches « maison » vous attendent !

SOIREE THEATRE

Le 28 mai 2011, les « Branchés du Théâtre » de RENAGE sont venus nous présenter « A FOND LA CAISSE », une pièce de Franck DIDIER.

Un bon moment de détente et de rires apprécié par de nombreux spectateurs.

Prochaine soirée théâtre : le 14 avril 2012 à 20 h 30 à la Salle Gabriel MARTIN. Il s'agit de « La Danse de l'Albatros », une comédie humoristique de Gilbert Sylbeyras, jouée par le Groupe Chrysalide, compagnie de théâtre amateur du Nord Ardèche.

NUISANCES SONORES

Le bruit est un phénomène qui prend de plus en plus d'ampleur et qui aujourd'hui fait partie des nuisances importantes auxquelles nous sommes de plus en plus souvent confronté.

Prenons en garde !

Il serait bon de respecter la réglementation en vigueur de façon à ce que chacun puisse bénéficier des moments de calme dont il a besoin.

Un arrêté préfectoral du 22 juin 2000 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage indique très clairement les dispositions qui doivent être respectées.

Pour les activités non professionnelles, tous travaux effectués par des particuliers pouvant causer la gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00 du lundi au samedi inclus ; 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés.

Merci de bien vouloir respecter ces directives pour la tranquillité de chacun.

POUBELLES

Dans le même ordre d'idée, soyons vigilants lors du dépôt de nos ordures ménagères.

Les sacs poubelle déposés à même le sol sont sujets à être éventrés par les animaux errants.

Gardons à l'esprit que la rue, c'est chez les autres.

Rien de plus désagréable que de voir des détritiques dispersés sur la voirie.

Que ce soit pour l'hygiène ou pour l'esthétique, il est **indispensable** de mettre les sacs poubelles dans des conteneurs.

Nous comptons sur votre bienveillance pour votre participation au maintien de la propreté dans notre village.

Informations diverses

ADMR - SILLANS - PLAN

L'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural), c'est :

- A** = Aide à domicile, aide aux familles
- D** = Donner un coup de main, un sourire
- M** = Maintien à domicile
- R** = Repassage, ménage, courses, téléassistance, etc...

L'ADMR, c'est toute une équipe de bénévoles et de salariés à votre service.

Adresse du local : 1844 rue Ambroise Carrier – SILLANS

Jour de permanence : tous les vendredis de 14 h à 16 H

Téléphone : 09 63 00 12 77

Portable Association : 06 30 91 80 10

Contact PLAN : MC BUISSON : 06 83 21 79 29

Manifestations 2012 :

Le 14 janvier à 14 h 30 - Tirage des Rois – Salle Mairie de SILLANS

Le 12 Mai de 9H à 13 Heures – Vente de gâteaux – Petite Salle des Fêtes à SILLANS

ASPIT EMPLOI - (Association Solidarité Proximité Pour l'Insertion par le Travail et L'EMPLOI)

Créée en 1996, ASPIT EMPLOI intervient sur les 4 communautés de communes du territoire Bièvre Valloire.

Activité principale : La mise à disposition de personnel auprès des personnes physiques ou morales pour effectuer des tâches diverses telles que :

- Ménage, entretien des locaux, jardinage, bricolage
- Tâches administratives
- Manœuvre Manutention
- Ouvriers polyvalents, rippeurs.

Les intervenants(es) à domicile sont des bénéficiaires de minima sociaux, des jeunes de moins de 26 ans, des demandeurs d'emploi longue durée.

Compte tenu de la ruralité de notre territoire, des permanences sont organisées une fois par semaine dans les principaux bourgs pour accueillir les demandeurs d'emploi et les clients.

Au plus proche pour notre secteur : Mme M.C. PETITPREZ assure la permanence :

à la Mairie de SILLANS, le 2^{ème} et le 4^{ème} lundi du mois de 9h45 à 11h45.

A la Mairie de ST ETIENNE DE ST GEOIRS, le 2^{ème} et le 4^{ème} vendredi du mois de 9h45 à 11h45.

Son téléphone : 04 74.20.19.68

ASPIT EMPLOI, 15 route du Village – 38 870 – ST PIERRE DE BRESSIEUX Tél : 04 74 20 13 77.

Etat civil

Ils nous ont quittés

Jean-Marie DOUBLIER (03/02/2011)

Michel DOUBLIER (04/11/2011)

Informations diverses



Permanences INFO-ENERGIE

Conseils sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables

Énergies renouvelables – Économies d'énergie – Isolation – Chauffage – Ventilation
Fenêtres – Photovoltaïque – Chaudières – Poêles – Éclairage – Aides financières
Crédit d'impôt

Service Gratuit

Le saviez-vous ?

L'AGEDEN* – Espace Info>énergie de l'Isère, vous propose des conseils gratuits sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables, au téléphone ou à l'occasion de permanences gratuites assurées par un de ses experts.

Vous avez un projet de construction, de rénovation, ou de changement du système de chauffage ? Les conseillers de l'AGEDEN vous aideront à répondre aux questions suivantes :

"Comment réduire ma facture d'énergie ?"

"Comment isoler mon logement ?"

"Quel est pour mon projet le meilleur mode de chauffage ?"

"Comment financer mon projet ?"

La première approche consiste à apprécier les performances thermiques de votre logement, afin de définir les pistes d'action les plus pertinentes pour diminuer vos factures énergétiques, notamment en matière d'isolation et de ventilation.

Ensuite, le conseil porte sur le type d'énergie le plus pertinent pour assurer le besoin de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire.

Un expert à votre écoute

► **Sans rendez-vous, au téléphone du lundi au vendredi en composant le numéro de l'Espace Info>Energie de l'AGEDEN au 04 .76.23.53.50 de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30**

► **Uniquement sur rendez-vous, dans nos locaux à Grenoble, Bourgoin-Jallieu et dans d'autres communes du département : Crolles, Pontcharra, Saint Martin d'Uriage, Jarrie, Clelles, Bourg d'Oisans, Villard de Lans, Saint Marcellin, Viriville, Vienne, Pont de Chéruy, les Avenières, Villemoirieu, Morestel ...**

Vous pouvez consulter la liste de nos permanences décentralisées sur le site Internet de l'AGEDEN à l'adresse suivante : www.ageden.org

L'AGEDEN bénéficie du soutien financier de la Région Rhône Alpes, du Conseil général de l'Isère et de l'ADEME :



Et de nombreuses autres collectivités :



* L'AGEDEN – Association pour une GEstion Durable de l'ENergie - fait partie du réseau national des Espaces Info>Energie qui rassemble des spécialistes pour vous dispenser des conseils gratuits, neutres et indépendants sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables.

Bloc Notes

Horaires d'ouverture au public de la mairie 375 rue Jean Bernard 38590 PLAN

Les mardis de 13h30 à 16h30.

Tel : 04.76.65.59.31

Fax : 04.76.93.37.40

Les vendredis de 8h30 à 12h30.

Mel : plan.38590@wanadoo.fr

Commissions et représentations communales.

Représentants communaux au sein d'organismes extérieurs.

	BTA (1)	SIE (2) La Forteresse	SIABHBLV (3)
Titulaires	J.P. Bernard R. Tirard Gatel	J. Di Santo G. Richard	J.P. Bernard
Suppléants	S. Biserta J.P. Orcel	B. Cuzin H. Pouget	A. Nichele

(1) BTA (Bièvre Toutes Aures)

(2) SIE (Syndicat Intercommunal d'Electricité)

(3) SIABHBLV (Syndicat intercommunal Hydraulique Bièvre Liers Valloire)

Commissions communales

Nota : Le Maire préside toutes les commissions.

	Ecole	Finances (Budget)	Salle des Fêtes	CCAS	Impôts (Titulaires)
Titulaires Membres	S. Biserta K. Garcia A. Nichele H. Pouget	K. Garcia H. Pouget J.P. Bernard J. Di Santo	S. Biserta K. Garcia H. Pouget H. Alibrandi J. Di Santo	S. Biserta A. Nichele H. Pouget G. Richard J.P. Bernard	M. Cl. Buisson S. Doublier L. Bernard (bois) Rob. Genevey Métat J. M. Pouget A. Richard
	Eau Assainissement	Voirie	Bâtiments Communaux	CIAT(1)	Impôts (Suppléants)
Titulaires Membres	A. Nichele J. P. Orcel	G. Richard J. P. Bernard J. Di Santo J. P. Orcel	G. Richard J. P. Bernard J. Di Santo J. P. Orcel	K. Garcia H. Pouget H. Alibrandi B. Cuzin J. Di Santo	A. Nichele M. J. Silvin M. Garcia F. Michel-Gordaz (bois) J. Orcel R. Tirard-Gatel

(1) CIAT : Communication Information Animation culture Tourisme

CAOA (Commission d'Appel d'Offre et d'Adjudication)		
Président	Titulaires	Suppléants
J. P. Bernard	H. Pouget G. Richard B. Cuzin	A. Nichele H. Alibrandi J. Di Santo

CCAS
Membres extérieurs
M. Cl. Buisson G. Clavel N. Vachet